

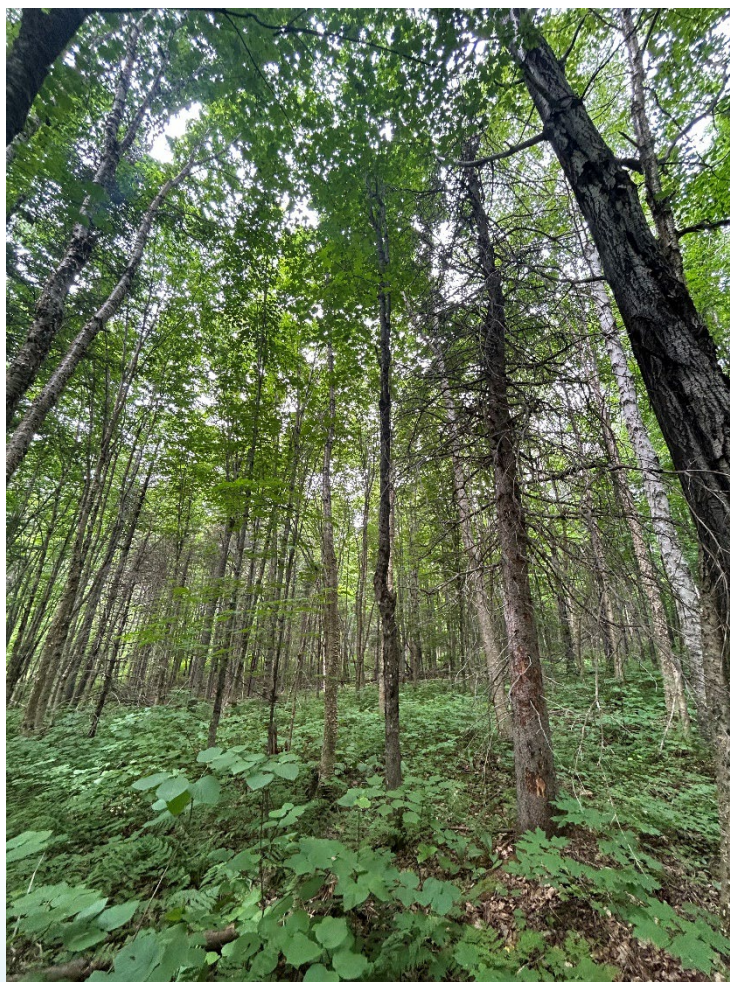
RAPPORT DE SUIVI DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PAFIO 2023-2028

Unités d'aménagement : 011-71 et 012-72

Consultation publique tenue du 21 mai au 16 juin 2025

8 juillet 2025

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS



Remerciements

Nous remercions le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui a mené cette consultation ainsi que les membres des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de la gestion des forêts du Bas-Saint-Laurent
335, rue Moreault
Rimouski (Québec) G5L 9C8
Téléphone : 418 727-3710
Télécopieur : 418 634-3351
Courriel : bas-saint-laurent@mrnf.gouv.qc.ca

Photographie de la page couverture :

Kimberley Bérubé-Boyle

© Gouvernement du Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-01768-9 (PDF)

Table des matières

CONTEXTE.....	2
Cadre légal.....	2
Objectifs de la consultation	2
Période et unités d'aménagement visées	3
Information rendue accessible	4
Bilan de la participation	4
Conclusion.....	4
Annexes	5
Annonce de la tenue de la consultation	5
Avis public.....	6
Activité d'information tenue	6

Liste des abréviations et des sigles

LADTF		<i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i>
MRNF		Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
PAFIO		Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
PAFIT		Plan d'aménagement forestier intégré tactique
TLGIRT		Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire
UA		Unité d'aménagement

CONTEXTE

CADRE LÉGAL

En vertu de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (LADTF), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a la responsabilité d'élaborer les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT).

Cette loi exige que les plans d'aménagement forestier intégré fassent l'objet d'une consultation publique menée par la personne dont relèvent la composition et le fonctionnement de la table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) ou, le cas échéant, par la municipalité régionale de comté à qui en a été confiée la responsabilité en vertu de l'article 55.1.

À cet effet, le MRNF a organisé une consultation publique sur les modifications des PAFIO 2023-2028. Un PAFIO est produit pour chacune des unités d'aménagement (UA) du territoire public du Bas-Saint-Laurent. Ces UA s'étendent au-delà de la région administrative du Bas-Saint-Laurent, touchant ainsi la région administrative de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Le *Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux* indique qu'à la suite de la réception du rapport de consultation préparé par l'organisme responsable, le Ministère prépare un rapport de suivi de la consultation publique. Ce rapport intègre la synthèse des commentaires présents dans le rapport de consultation produit par l'organisme responsable et les suites qu'il entend leur donner.

OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré a pour buts :

- de répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- de favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- de permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'intégrer, lorsque possible, les intérêts, les valeurs et les besoins exprimés;
- de concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs et utilisatrices des ressources et du territoire forestiers;
- d'harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- de permettre à la ministre de prendre les meilleures décisions possible compte tenu des circonstances.

Source : *Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux*, 2021.

PÉRIODE ET UNITÉS D'AMÉNAGEMENT VISÉES

Du 21 mai au 16 juin 2025, le gouvernement invitait la population à s'exprimer sur les modifications prévues dans les PAFIO 2023-2028 des UA 011-71 et 012-72.

Le public a été informé de la tenue de la consultation par la diffusion de l'avis public présenté en annexe.

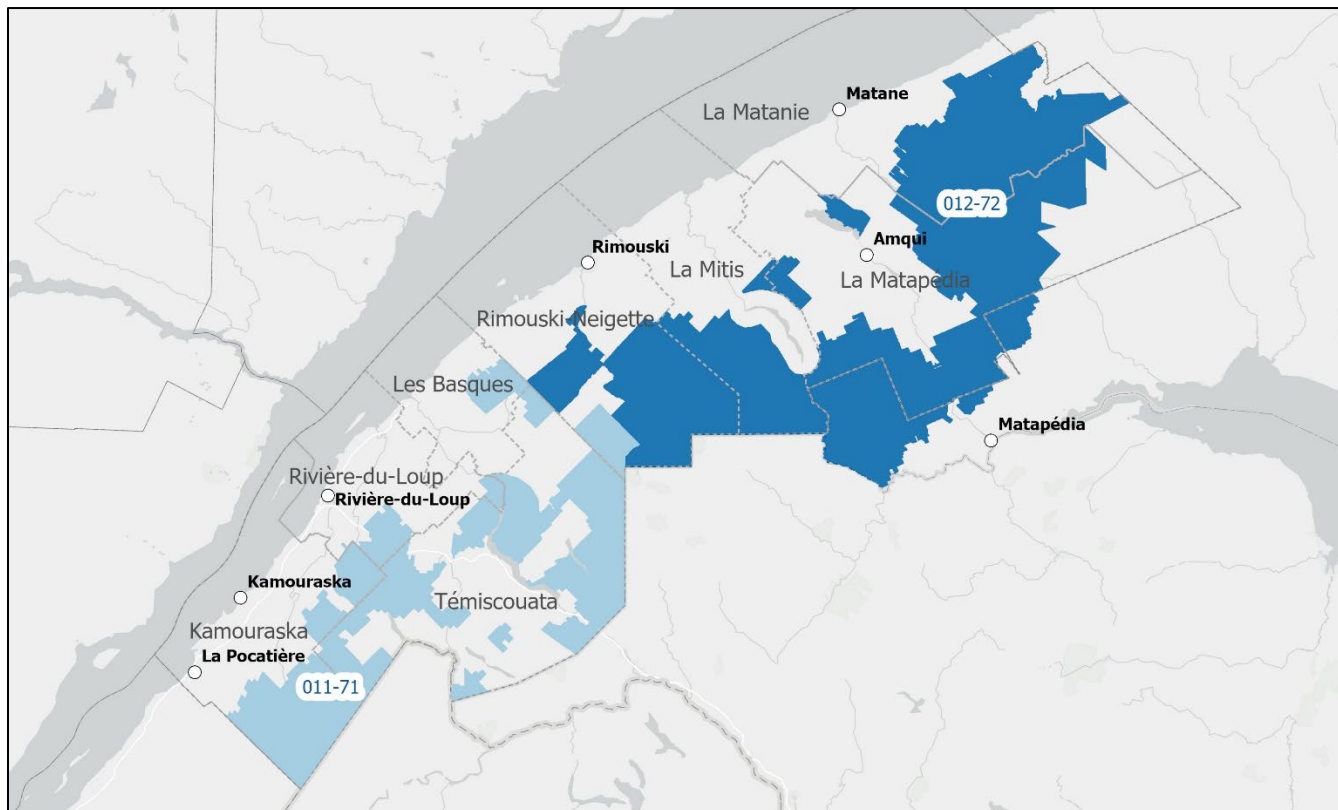


Figure 1. Unités d'aménagement visées par la consultation

INFORMATION RENDUE ACCESSIBLE

Durant la période de la consultation, le Ministère a mis en ligne une carte interactive présentant les projets de modifications des plans d'aménagement forestier pour lesquels il souhaitait consulter la population. Cette carte était diffusée sur le site Web du Ministère à la page [Plans forestiers régionaux et consultations | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#). La clientèle pouvait situer sur la carte le lieu visé par son commentaire et soumettre celui-ci à l'aide d'un formulaire intégré.

Les personnes qui désiraient obtenir des renseignements supplémentaires sur les PAFIO pouvaient communiquer avec les équipes du Ministère durant les heures d'ouverture.

Une fois la consultation publique terminée, les personnes qui désirent revoir les éléments qui ont fait l'objet de cette consultation peuvent les retrouver sur la carte des consultations antérieures disponible au lien suivant : [Carte des consultations publiques antérieures](#).

BILAN DE LA PARTICIPATION

Dans le cadre de la présente consultation publique, aucun commentaire n'a été transmis au moyen du formulaire électronique. Aucun organisme, aucune association, ni aucune entreprise n'a soumis de commentaire.

Tableau 2. Nombre de répondants et répondantes ayant participé à la consultation publique et nombre de commentaires reçus

Répartition des commentaires reçus			
Unité d'aménagement	Nombre de répondants et répondantes ayant transmis au moins un commentaire		Nombre total de commentaires transmis par l'ensemble des répondants et répondantes
	À titre personnel	Au nom d'un organisme	
011-71	0	0	0
012-72	0	0	0
Ensemble des UA	0	0	0

Conclusion

La présente consultation avait comme objectif de permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier. Il est important de noter que plusieurs commentaires ont été émis aux TLGIRT du Bas-Saint-Laurent, lesquelles regroupent la majorité des intervenants et intervenantes ayant des intérêts liés à la planification forestière. En effet, la région a proposé une vision inclusive permettant aux organismes touchés par l'aménagement forestier sur une UA de participer, sur une base volontaire, aux travaux des TLGIRT. Cette façon de faire permet de tenir compte de la plupart des préoccupations des intervenants et intervenantes du milieu forestier en amont de la consultation publique.

Annexes

ANNONCE DE LA TENUE DE LA CONSULTATION

Le tableau suivant présente l'ensemble des différents moyens utilisés, par le MRNF ou par l'organisme responsable, pour annoncer la tenue de la consultation publique.

Tableau 1. Description et dénombrement des moyens utilisés pour annoncer la consultation publique

Moyen	Public ciblé	Précisions	Nombre	Date
Courriel	Citoyens et citoyennes voulant être tenus informés	Liste des intervenants mentionnés dans la <i>Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</i> à l'article 55 en plus des autres organismes ayant manifesté leur intérêt en lien avec la planification forestière	L'ensemble des membres	21 mai 2025
Site Web	L'ensemble des citoyens et citoyennes qui consultent le site Web du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	Page Web gérée par le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, qui est l'organisme responsable des TLGIRT de cette région	1 publication	21 mai 2025
	L'ensemble des citoyens et citoyennes qui consultent le site Web du MRNF	Page Web gérée par le MRNF	1 publication	21 mai 2025
Avis public	Lecteurs et lectrices de quotidiens et d'hebdomadaires	Tous les hebdomadaires des MRC touchées par les unités d'aménagement • <i>Le Soir</i> (La Matanie – Haute-Gaspésie) • <i>Le Soir</i> (Rimouski-Neigette – La Mitis – La Matapédia) • <i>Le Soir</i> (Avignon – Bonaventure) • <i>Info-Dimanche</i> • <i>Le Placoteux</i>	5 journaux	21 mai 2025
Communiqué de presse	L'ensemble des citoyens et citoyennes	Communiqué de presse diffusé par le MRNF pour informer la population et les médias de la consultation publique	1 communiqué	21 mai 2025

AVIS PUBLIC

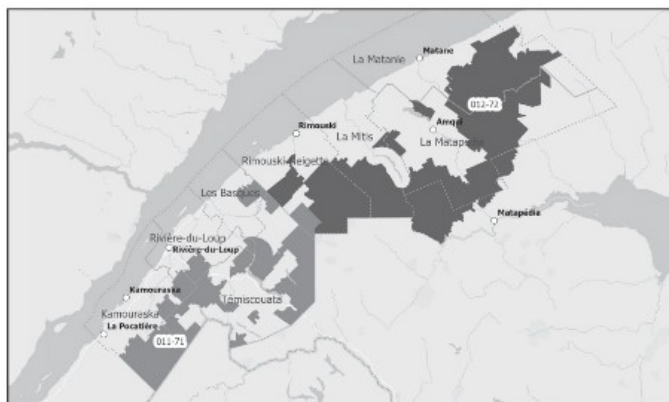
AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

CONSULTATION PUBLIQUE ACTIVITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER AU BAS-SAINT-LAURENT

Du **21 mai au 16 juin 2025**, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) invite la population à participer à la consultation publique portant sur les modifications prévues dans les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) sur le territoire public de la région du Bas-Saint-Laurent.

Ces PAFIO présentent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux tels que la récolte de bois, le reboisement, des éclaircies, la préparation de terrain ainsi que la construction et la réfection de chemins multiusages dans les unités d'aménagement 011-71 et 012-72.



Participer à la consultation publique

Vous avez jusqu'au **16 juin 2025 à 23 h 59** pour consulter les plans et transmettre vos commentaires. Pour ce faire, saisissez [Québec.ca/consultations-bas-saint-laurent](https://quebec.ca/consultations-bas-saint-laurent) dans la barre d'adresse de votre navigateur ou balayez le code optique suivant avec votre appareil mobile :



Communiquer avec nos équipes en région

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour prendre rendez-vous en personne ou en mode virtuel, communiquez avec nos équipes en région par téléphone ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Bureau de Rimouski

✉ bas-saint-laurent.foret@mrnf.gouv.qc.ca

☎ 418 727-3710, poste 0

Bureau de Rivière-du-Loup

✉ bas-saint-laurent.foret@mrnf.gouv.qc.ca

☎ 418 862-8213, poste 0

Note : Cette consultation publique vise à recueillir les commentaires de la population, et non à réviser l'affectation du territoire public ou à modifier les droits qui y sont consentis.

Québec

ACTIVITÉ D'INFORMATION TENUE

Aucune activité d'information n'a eu lieu dans le cadre de cette consultation publique.

